



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134844>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 24-134844

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-90810

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 29/11/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEM SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 99864030400015

Ville : Issy les moulineaux

Code postal : 92130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de montage et de suivi des dossiers de demandes de dégrèvements de taxes foncières sur les propriétés bâties.

Code CPV principal - Descripteur principal : 79200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché est un marché ordinaire. Le marché débute à sa date de notification jusqu'au traitement final des dossiers portant sur les taxes foncières payées en 2023 et 2024 relatives aux travaux payés en 2022 et 2023.

Critères d'attribution : 1. La valeur technique : 60% décomposée de la façon suivante : o L'organisation et la méthodologie de l'accompagnement des équipes à l'optimisation des dégrèvements : 20 %, o La conduite du projet : 20%, o La pertinence de l'équipe dédiée (expérience, interlocuteur référent, connaissances) : 10%, o Le déploiement d'une plateforme de suivi : 10%. 2. Le Prix : 40% décomposé de la façon suivante : -Le pourcentage, indiqué dans l'acte d'engagement, retenu sur le montant des dégrèvements de TFPB remboursés à SOHP par l'Administration fiscale (30%), -La part forfaitaire indiquée dans l'acte d'engagement liée à l'analyse de la situation de SOHP et l'accompagnement des équipes (10%).

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

La marché a été attribué à la société ALTRA CONSULTING située 40 rue de Liège 75008 PARIS pour un montant forfaitaire de 1 200 euros HT et un taux de 4% comme pourcentage retenu sur le montant de dégrèvements de TFPB remboursés à SOHP

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/11/2024